

Une page d'archive...

Page n° 4 du 27 mai 2020



La condition féminine après la guerre de 1914-1918, entre le statu quo et l'évolution

DR

Banque de France — N° 16

Le Numéro : 5 centimes

Judi 17 Février 1916

Le Petit Réveil

JOURNAL RÉPUBLICAIN DES CANTONS DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ET DE POISSY

Paraisant tous les Jeudis

ABONNEMENTS		RÉDACTION	ADMINISTRATION	PUBLICITÉ
Un an	4 francs	1, Place du Château Saint-Germain-en-Laye Tel. n° 9	36, rue des Louvières Saint-Germain-en-Laye	ANNONCES LÉGALES La ligne 0 fr. 30 Annonces en 4 ^e page 0 fr. 30 Réclame et - Faits-divers. . . . 1 fr. 50 Les Mauuserits non insérés ne sont pas rendus
Six mois	2 —	Les annonces judiciaires peuvent être insérées, au choix des parties, dans l'un des journaux du département. La publication des actes de Société est obligatoire dans l'un des journaux de l'arrondissement.		
Les abonnements partent les 1 ^{re} et 15 de chaque mois.				

Le rôle futur des femmes

peut se contenter ainsi. Et il est à prévoir que toutes se groupent, qu'elles réclameront, qu'elles protesteront. Et dame, quand les femmes s'y mettent... Après tout, leur cause est défendable.

Enfin ! Le général Gallieni vient de se prononcer sur la question des permissionnaires. Lorsqu'ils sont étrangers à la garnison où ils viennent en congé, ils peuvent désormais avoir accès librement dans les cafés

tou, de l'Association des Dames Françaises dans la jolie propriété Secrétan, où ils ont été accueillis par Mmes Taito, présidente, Monot, vice-présidente, Lécuyer, du Conseil d'administration.
Ils se sont fait présenter les dames invitées conduites par Mme Weher, in-

« Le rôle futur des femmes »

Vous rappelez-vous combien nous avons ri de la première femme « cochère », de la première « avocate », de la première « médecin » ? L'avenir nous en réserve bien d'autres ! Il n'est guère de profession où la femme ne soit appelée à concurrencer l'homme. Ce sera d'ailleurs une double nécessité pour l'employeur de recourir à la main d'œuvre féminine, nécessité pour la femme d'entreprendre cette lutte pour la vie. Et elle le fera avec succès dans tous les cas où la force n'est pas une condition indispensable du résultat.

Mais cela n'est rien encore ; c'est prévu, c'est nécessaire. [...] Il est d'autres conséquences qui apparaissent dès maintenant les salaires et le rôle politique.

« A travail égal, salaire égal ». Voilà une vieille formule qui est la justice même, mais qui n'a jamais trouvé son application dans notre société. La femme mariée s'est toujours contentée d'un salaire modique : le peu qu'elle gagne vient s'ajouter aux appointements du mari et on vit dans une certaine aisance. Mais la célibataire ne peut se contenter ainsi.

[...] N'y a-t'il pas quelque apparence de raison qu'une femme qui contribue à la prospérité nationale au même titre qu'un citoyen puisse déposer un bulletin dans l'urne. »

Germinal
Le Petit Réveil, 17 février 1916

Retrouveront-elles un emploi ? C'est possible, car nous manquerons de bras, mais si elles travaillent, elles risquent de ne pas se marier, et si elles se marient, elles limiteront leurs naissances ... Comment se présenteront-elles dans leur travail alors que cet état a enlevé au corps et souvent au visage leur grâce naturelle ? On remarque chez les enseignantes et les postières une faible natalité ; le mal va augmenter ; il vaudrait mieux que le ménage soit pour la femme « tout son docte entretien », comme dit Molière.

Le Petit Réveil, le 9 décembre 1915

Dès le début des hostilités, les hommes mobilisés sont remplacés par les femmes dans de nombreux domaines de l'activité économique et sociale - agriculture, administration, éducation, industrie, santé – et ceci le plus souvent à la satisfaction de leurs employeurs qui reconnaissent leurs capacités et se réjouissent de les payer moins cher que les hommes, leur salaire étant souvent de 50 % inférieur à celui de leurs homologues masculins. Elles sont ambulancières, conduisent des tramways ... et sont employées en masse dans les usines d'armement où on les appelle les « munitionnettes » ou les « obusettes ».

A la fin de la guerre, *Le Petit Réveil* s'inquiète déjà du sort des femmes qui travaillaient dans les usines d'armement. On comprend que, pour le journaliste et pour l'opinion publique, rien n'est plus important que de repeupler la France. Pendant les années 1920, l'obsession démographique sera à son comble : sera interdite toute information sur la contraception et la loi du 31 juillet 1920 définit l'avortement comme un crime. Et si les femmes se mettaient à réclamer « *à travail égal, salaire égal ?* » s'inquiète le rédacteur du journal¹ qui pense qu'elles doivent rendre leurs places aux militaires démobilisés et reprendre leurs anciennes professions dites « féminines ».

En 1921, les femmes au travail ne sont pas plus nombreuses qu'avant 1914 mais les choses sont en train de changer. En 1919, elles ont pu passer le baccalauréat. L'accès aux études secondaires et supérieures leur est facilité, les emplois du tertiaire se féminisent. Les femmes s'émancipent, coupent leurs jupes et leurs cheveux (tout le monde chante : « *Elle s'était fait couper les ch'veux* »), fument, apprennent à conduire. On ne se moque plus de la première femme avocat ou médecin comme se le permettait *Le Petit Réveil* en 1916. Deux ans plus tard,² il écrit : « *Pourquoi les veuves n'auraient-elles pas le droit de donner leur opinion sur l'impôt sur le revenu ?* » ... « Au Sénat, M. Louis Martin propose une loi qui reconnaîtrait aux femmes le droit de vote dans toutes les élections. Véritable révolution ! « *Ce sera peut-être intolérable, ce sera peut-être bien ...on verra* ». On verra que les Françaises attendront 1944 pour se rendre aux urnes alors que les Allemandes et les Américaines votaient depuis 1919 !

Arlette Millard

Références :

Le *Petit Réveil des cantons de Saint-Germain et de Poissy*, 17 août 1916, 8 août 1918
https://archives.yvelines.fr/arkothèque/consult_fonds/fonds_seriel_resu_rech.php?ref_fonds=38&ref_fonds=38&debut=40

Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, *1914-1918, Retrouver la guerre*, Gallimard, 2000

Stéphane Audoin-Rouzeau, Christophe Prochasson, *Sortir de la Grande guerre. Le monde et l'après 1918*, Taillandier, 2008

Arlette Millard, *La paix retrouvée à Saint-Germain*, 2015

¹ *Le Petit Réveil...*, 17 février 1916

² *Le Petit Réveil...*, 8 août 1918